

La maison de santé inaugurée

Le premier étage de la future « Maison de santé pluridisciplinaire multi-sites » du Bocage bourbonnais a pris son envol hier matin.

Marie-Françoise Lecaillon, préfète de l'Allier, est venue à Buxières-les-Mines couper le ruban tricolore inaugural des travaux d'aménagement de la maison de bourg acquise par la commune il y a bien longtemps (*).

Les deux niveaux principaux du bâtiment ont été traités sous la direction de l'architecte Jean-Stéphane Noailhat par des artisans régionaux qui lui ont rendu un « chien » tout particulier. Au rez-de-chaussée, à l'accessibilité assurée, les locaux médicaux et paramédicaux, trois cabinets bien distribués, permettront au docteur Charles Dimicoli d'accueillir sa patientèle, mais aussi de recevoir un collègue et un cabinet de massage-kinésithérapie.



INAUGURATION. La Préfète Marie-Françoise Lecaillon coupe le ruban inaugural de la maison de santé.

À l'étage, les locaux sont agencés pour doter Buxières-les-Mines d'une Maison du Patrimoine, après les actions de collectage et de mise en valeur des éléments historiques qui ont forgé Buxières (-la-Grue autrefois, -les-Mines depuis le XIXe siècle) par l'association Gueules Noires et Bocage, Reflets du temps passé.

Le maire de Buxières, François Olivier, s'est ré-

joui de cette belle réalisation et de l'action conjuguée des élus, des services administratifs (mairie, communauté de communes du Bocage bourbonnais, préfecture, conseil départemental, Région et État) mais aussi des professionnels de santé réunis sous la bannière du CSA2B (Collectif pour les soins ambulatoires en Bocage bourbonnais). Il a complimenté celles et

ceux qui ont œuvré à réunir le financement nécessaire rendant supportable pour la commune la charge résiduelle.

Cette initiative collective devrait déboucher sur quatre sites médicaux sur le territoire bocage (Bourbon-l'Archambault, Saint-Menoux et Ygrande en plus de Buxières). ■

(*) Ont pris la parole successivement, le docteur Dimicoli, Christine Debeaud, directrice de la délégation départementale de l'Allier de l'Agence Régionale de Santé, Jean-Marc Dumont, président de la communauté de communes du Bocage bourbonnais, Corinne Trebosc-Coupas, vice-présidente du conseil départemental, Jean-Paul Dufrégne, député de l'Allier, et Marie-Françoise Lecaillon.

EN CHIFFRES

255.424 €

Montant des travaux pour la partie médico-sociale

254.920 €

Montant des travaux pour le reste de l'immeuble.